

RESUME ANALYTIQUE de l'Observation des Politiques Sectorielles

L'Observatoire Marocain des Politiques Publiques valorise la réduction des déséquilibres macroéconomiques à plusieurs niveaux durant le premier semestre 2014 par rapport à la même période de 2013.

Malgré que la croissance du PIB ait atteint uniquement 1,7% durant ce semestre au lieu de 3,8% la même période de l'année passée (Ecart négatif de 2,1%), les autres indicateurs macroéconomiques se sont comportés de manière assez bien dans l'ensemble. L'investissement a réussi à maintenir son rythme pour la deuxième année consécutive et l'inflation a été réduite même si elle n'est totalement pas maîtrisée.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit commercial a enregistré un glissement de 2,2% par rapport à la même période de l'année précédente. Cela n'a pas empêché le taux de couverture de s'améliorer de 1,2 point pour s'établir à 49,6% après 48,4% fin juin 2013. Cela s'explique par une augmentation des exportations proportionnellement aux importations.

Il est important de rappeler que ce déséquilibre commercial est un déséquilibre structurel. Le Maroc a engagé depuis une décennie un certain nombre de réformes avec la signature de l'accord de libre-échange et la promotion de son commerce extérieur à travers l'adoption du code du commerce, l'amélioration de l'environnement des affaires, l'adoption des plans Maroc Export Plus ou Émergence. Toutefois, même si une bonne part du déséquilibre extérieur s'explique par la facture énergétique, et en dépit de la manne (fluctuante) des phosphates, les résultats commerciaux du Maroc restent bien en dessous des attentes et génèrent tous les ans d'importants besoins de financements extérieurs.

L'inertie de l'offre exportatrice nationale, la trop forte concentration sur quelques produits et sur quelques marchés et la prédominance des produits à basse technologie et à forte intensité de ressources naturelles et de main-d'œuvre continuent à handicaper l'exportation, d'où le besoin de consolider la montée en puissance des nouveaux secteurs qui ne cessent de s'affermir (notamment le secteur automobile) et de développer une économie performante et compétitive, le besoin d'approfondir les réformes structurelles et institutionnelles déjà entreprises et qui sont susceptibles de réduire graduellement le déficit de la balance commerciale dans le prochain semestre.

L'activité industrielle, quant à elle, a marqué durant le premier semestre 2014 un redressement inférieur aux prévisions qui comble à peine la baisse enregistrée durant la première moitié de 2013. Le lancement du Plan national d'accélération industrielle 2014-2020 vient pour relancer le secteur et remplacer le plan EMERGENCE qui a enregistré de grands écarts entre les prévisions et les réalisations.

Le secteur touristique maintient son comportement favorable au terme des six premiers mois de l'année 2014. En effet, 48% des arrivées de touristes sont constituées des MRE, et ce met le Maroc loin de la véritable performance d'attirer 20 millions de touristes étrangers. D'autre part, notre tourisme est dangereusement concentré. Ainsi, deux villes (Marrakech et Agadir) s'adjugent 60% des arrivées de touristes ; eux-mêmes représentés à hauteur de 55% par deux nationalités (Français et Espagnols). Concernant le plan Azur II, ses réalisations à fin juillet 2014 sont encore loin de ses objectifs. En effet, doubler le nombre de touristes en 10 ans suppose un taux de croissance annuel moyen de 7%. Nonobstant, durant les trois premières années de sa mise en œuvre, la croissance moyenne était de 2,6% (contre 5% au niveau mondial). Par ailleurs, construire une capacité de 200.000 lits additionnels en dix ans suppose la réalisation de 20.000 nouveaux lits par an. Entre 2010 et 2013, le Maroc n'a réalisé que 7.735 nouveaux lits par an. Les professionnels du secteur soulèvent également le problème d'inadéquation entre, d'une part, objectifs et leviers d'action, et, d'autre part, entre ces mêmes leviers d'actions et les moyens mis en œuvre pour les réaliser.

Au rythme des réalisations actuelles du secteur, nous doublerons le nombre de touristes en 2038 et nous construirons 200.000 lits en 2035.

L'OMPP souligne les retards cumulés pour entreprendre les réformes structurelles, essentiellement celles qui se rapportent à la caisse de la compensation qui continue à peser lourdement sur les équilibres macroéconomiques, la réforme des caisses de retraites qui ont fait perdre à la trésorerie de l'Etat plus de 400 millions de Dirhams durant le premier semestre de 2014 et la réforme fiscale qui tarde à venir malgré la situation alarmante des équilibres budgétaires de l'Etat qui impose au gouvernement d'entreprendre cette réforme pour augmenter ses recettes, d'intégrer le secteur informel et d'aller vers une démocratisation fiscale.

L'OMPP a observé une augmentation du taux de chômage. Ce taux cache une grande disparité entre les différentes tranches d'âges et les milieux de résidence. Le taux de chômage reste élevé parmi les diplômés de niveau supérieur avec un taux de 20,9%, de niveau moyen avec un taux de 16,1%, notamment ceux de la qualification professionnelle (20,9%). Parmi les jeunes citoyens âgés de 15 à 24 ans. Le chômage est de 33,1% pour les hommes contre 46,2% pour les femmes. L'analyse des principales caractéristiques de la population active en chômage révèle que plus des trois quarts des chômeurs (76,9%) sont citoyens, six sur dix (60,1%) sont âgés de 15 à 29 ans. Autre constat : un sur quatre (25,5%) est diplômé de niveau supérieur et près de la moitié (45,6%) est primo-demandeur d'emploi. Notons également que près de six sur dix (59,4%) chôment depuis plus d'une année et que la part du secteur informel en création d'emploi n'a pas cessé d'augmenter depuis 2 ans.

L'OMPP souligne que le marché d'emploi marocain ne permet pas d'insérer les 180 000 nouveaux arrivants de chaque année car l'économie marocaine n'a pas atteint 6% de croissance du PIB qui permettra d'insérer tous les nouveaux arrivants, ce qui met le marché du travail dans une situation de déficit structurel place la sortie de la stratégie nationale de l'emploi dans les priorités pour faire face au manque d'innovation dont souffrent les programmes d'emploi et d'auto emploi qui ne cessent de reprendre les mêmes batteries de mesures depuis plus de 5 ans.

Concernant l'Education, l'Observatoire salue la création du Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique qui remet l'éducation et la recherche scientifique au premier plan des priorités stratégiques de l'Etat.

Sur un autre volet, l'Observatoire a remarqué un grand retard concernant la préparation de projets de loi relatifs à la réforme de la justice afin de commencer le déploiement effectif et institutionnel des mécanismes assurant l'indépendance de la justice et un autre retard concernant la logistique accompagnant cette réforme (nouveaux locaux de tribunaux).

Le premier commentaire en commun qui ressort de toutes les analyses faites concernant la performance politique du gouvernement durant ce premier semestre 2014 est l'absence de stratégie chronologique et de planification rationnelle.

La relation du gouvernement était tendue avec plusieurs acteurs publics (opposition, syndicats, patronat, société civile....) et le premier semestre de cette année a connu une multiplication des clashes avec ces acteurs. Il est à noter que ces tensions avaient des conséquences politiques coûteuses, notamment l'arrêt du dialogue social avec les syndicats.

L'absence d'un minimum requis de démarche participative en création des politiques publiques a eu un effet considérable sur le processus décisionnel de ces politiques, et ce a fait que la majorité des démarches entreprises par le gouvernement actuel en absence de négociations préalables et de compromis ne réalisent pas un consensus.

Les retards qu'a connus l'avènement des différentes lois organiques et la lenteur de la production législative viennent confirmer ces constats.